

mag

numéro 92 - mars 2013

www.blois.fr

Faites vos courses à Blois !

RELATIONS INTERNATIONALES

DE NOUVEAUX HORIZONS

ACCUEIL DU PUBLIC

LA VILLE CERTIFIÉE

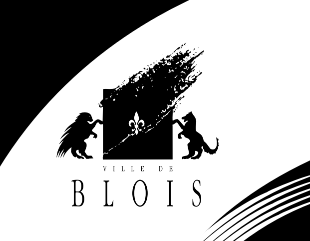
URBANISME

UN NOUVEAU LOTISSEMENT À SAINT-GEORGES

faut-il douter de tout ?



La réponse à la Fondation du doute à partir du 6 avril







© Thierry Bourgoin

L'inauguration du Terminus, le nouveau centre d'exploitation et de maintenance du réseau de bus d'Agglopolys, le 2 février dernier

"Un pays qui investit dans son éducation est un pays qui croit en son avenir. Le projet de refondation de l'École porté par le Ministre de l'Éducation nationale est ambitieux. Réduire le nombre de décrocheurs scolaires, redonner des moyens humains à l'École, permettre la réussite de tous : les objectifs sont nombreux.

À Blois, conscients de ces problématiques, nous avons engagé depuis plus d'un an un Projet éducatif local. Il s'agit d'un processus ouvert et partagé avec l'ensemble des acteurs de l'éducation (famille, école, collectivités locales et associations), dont l'objectif est de construire l'École de demain dans la ville.

Parmi les outils mis en œuvre au niveau national pour améliorer l'apprentissage de l'enfant, il y a la réforme des rythmes scolaires. On le sait, les élèves français sont ceux qui ont les journées les plus chargées en Europe. Cela a pour conséquence, une fatigue importante pour les enfants et une plus grande difficulté d'apprentissage. Ce constat fait l'unanimité au sein de la communauté éducative. Le passage à 4,5 jours par semaine, au lieu de 4 jours, permettra de mieux répartir le travail.

Pour beaucoup de familles, la semaine de 4,5 jours est encore un souvenir proche, il y a quelques années les enfants de nos écoles élémentaires avaient classe le samedi matin.

À Blois nous avons choisi d'intégrer cette réflexion sur les rythmes scolaires à notre Projet éducatif local, car il nous a semblé nécessaire de poursuivre la démarche engagée avec l'ensemble des acteurs et d'y intégrer cette question dans une large concertation. Ce faisant, le passage aux nouveaux rythmes scolaires s'effectuera en 2014, comme dans la majorité des communes de l'agglomération blésoise.

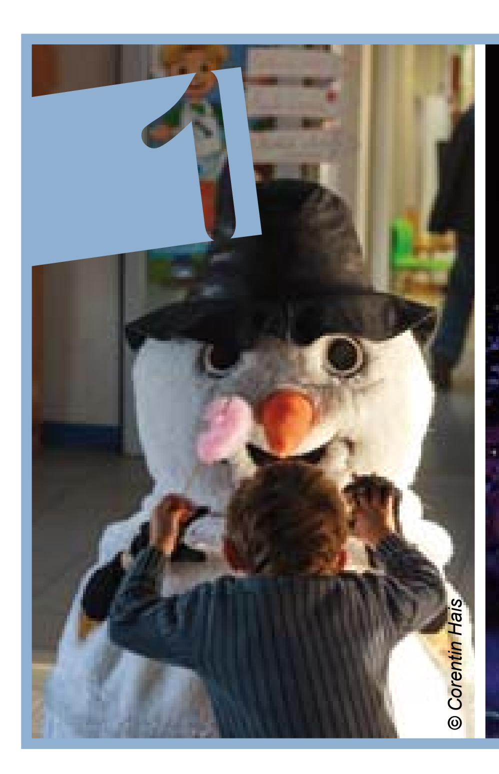
Revoir le contenu des enseignements, mieux intégrer les activités péri-scolaires au parcours éducatif, repenser le rythme de travail de l'enfant, les solutions à ces enjeux doivent être à la hauteur de l'ambition que nous avons pour nos enfants : la réussite de tous.

"ces enjeux doivent être à la hauteur de l'ambition que nous avons pour nos enfants : la réussite de tous"



Marc Gricourt

+ de reportages photos sur blois.fr



© Corentin Hais


© Thierry Bourgoin







© Thierry Bourgoin













1/ Des Lyres d'hiver : De l'émerveillement, des sensations et de l'émotion ; les Blésois, petits et grands, ont vécu intensement la 6e édition de ce grand rendez-vous. Près de 30 000 personnes ont profité des spectacles de rue tandis que la patinoire a enregistré plus de 13 000 entrées.

2/ Soirée du sport : Marie-Amélie Le Fur était l'invitée d'honneur de la soirée du sport, organisée par la Ville de Blois le 11 janvier dernier. Les meilleurs sportifs blésois ont été récompensés devant un parterre d'associations sportives locales.

3/ Accueil des étudiants de la promotion IT4BI : Les 22 étudiants étrangers de la nouvelle formation d'excellence en informatique (Information Technologies for Business Intelligence) proposée par l'IUT ont été accueillis en mairie le 1er février dernier. Après avoir passé un semestre à Bruxelles, ils s'installent à Blois pendant six mois.

4/ Cérémonies des vœux : Marc Gricourt et la municipalité ont adressé leurs vœux à l'ensemble des Blésois dans leur quartier, l'occasion aussi de faire le point sur les actions menées et les projets à venir.

5/ Blois Pro Futsal : 224 jeunes de 6 à 17 ans se sont retrouvés le 24 décembre au complexe Tabarly pour disputer le tournoi de futsal de Noël en compagnie de joueurs professionnels à l'image de Sonia Bompastor (Lyon) ou Ahmed Kantari (Brest).

6/ Musée de la Résistance : Accompagné de Marc Gricourt, le préfet de Loir-et-Cher Gilles Lagarde a visité, mercredi 31 janvier, le Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher.

7/ Démolition de l'ancien bowling : Le 16 janvier dernier, Marc Gricourt a pu constater l'avancement des travaux sur le site de l'ancien bowling, rue Alfred Halou, entrepris dans le cadre du projet de réaménagement du quartier gare.

8/ Zoom sur la Maison de Bégon : Trois étudiants de l'IUT de Blois, candidats au concours *"Avec l'Europe, ça tourne en région Centre"*, réalisent actuellement un film sur le projet de réhabilitation de la Maison de Bégon. A cette occasion, ils interviewaient Marc Gricourt, le 29 janvier dernier.

BLOIS mag





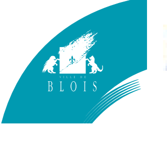


Directeur de la publication : Marc Gricourt
Directeur de la communication et de la rédaction : Benoît Colin (50 19)
Rédactrice en chef : Aurélie Belair (55 40)
Rédaction : Françoise Huard (55 32), Chantal Sommier (50 19), Virginie Perchenet (55 35), Quentin Hérel, Frédéric Pavy, Camille Jaunet, Anne-Sophie Perraudin, Héloïse Schillio, Marie Remande, Michel Lemay
Maquette : Anne-Marie Fontaine (55 41), Claire Daniels (50 11)
Photographe : Jean-Philippe Thibault (52 43)
Photo de couverture : Jean-Philippe Thibault, écriture "Blois" par Benjamin Vautier
Publicité : Françoise Huard (55 32)
Impression : Ouest Impressions Europe Tél. 05 49 65 01 75
Distribution : pour signaler un problème de distribution, contactez la Ville de Blois au 02 54 44 50 19
Ont collaboré à ce numéro : Marie Tassigny, Marie-Jeanne Boistard, Christine Dudilieu, Pascal Girodon, Cécile Moreau, Sandrine Lhuillier, Isabelle Gaillard
Blois mag est édité par la Ville de Blois
9, place Saint-Louis - 41000 Blois

Courriel : bloismag@blois.fr

Dépôt légal février 2013 - ISSN 1633-7557
Tirage : 27 500 exemplaires.

Pour joindre votre correspondant, composez le 02 54 44 suivi du numéro entre parenthèses.











Béatrice Houchard en 5 dates

1954
Naissance

1966
décide de devenir journaliste pour suivre le Tour de France

1976
arrivée à Blois, premier poste de journaliste à La Nouvelle République

1989
quitte Blois, la même année que la défaite électorale de Pierre Sudreau aux élections municipales

2012
Pierre Sudreau décède le 22 janvier 2012 ; Béatrice Houchard publie *"Chambre S 10"* (Editions Tirésias)

Béatrice Houchard, en souvenir de Pierre Sudreau

JOURNALISTE POLITIQUE, BÉATRICE HOUCHARD A FAIT SES ARMES À BLOIS. LA RENCONTRE ENTRE LA JEUNE LOCALIÈRE DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE ET LE DÉPUTÉ-MAIRE A PARFOIS ÉTÉ CONFLICTUELLE. MAIS ELLE A MÛRI EN AMITIÉ. JUSQU'À LA FIN DE VIE DE L'ANCIEN MINISTRE.

"Blois aura profondément marqué ma vie. A titre personnel, mais aussi à titre professionnel." Quand Béatrice Houchard vient dédicacer *"Chambre S 10"* en terre blésoise, à la librairie Labbé en janvier dernier, c'est presque comme si elle rentrait chez elle. *"J'ai toujours gardé un œil, même lointain, sur la vie de la ville."*

Trente-trois ans après ses premiers reportages à la locale de la Nouvelle République, son premier poste, la journaliste a toujours la même énergie, le même franc-parler adouci par un sourire spontané. Franche et directe. *"Je ne suis pas du tout dans la nostalgie, mais écrire ce livre qui relate les derniers jours de la vie de Pierre Sudreau était pour moi comme une nécessité. Cela m'a apporté l'apaisement."*

Et fait remonter plein de souvenirs… *"Quand je suis arrivée à Blois, j'étais une jeune journaliste. Pierre Sudreau ne m'a jamais regardée de haut, mais toujours avec respect alors qu'à l'époque, le monde politique était presque exclusivement masculin."* Le député-maire de Blois était une personnalité riche et forte. *"Il avait un côté séducteur et beaucoup de charisme."* Mais n'admettait pas beaucoup la contradiction. Et les articles de Béatrice Houchard lors des campagnes électorales n'ont pas créé des liens d'amitié spontanée entre la figure politique et la jeune localière qui trempait sa plume dans l'insolence et n'hésitait pas à bousculer l'ordre établi de la ville de province bien tranquille qu'était Blois à l'époque…

"Blois aura profondément marqué ma vie. A titre personnel, mais aussi à titre professionnel."

"Pierre Sudreau dominait le microcosme local. Ce n'était pas quelqu'un d'ordinaire et peu osaient lui apporter la contradiction. Mais je crois qu'il aimait bien être titillé. Entre lui et moi, c'était un peu un jeu." Sauf que la défaite électorale, en 1989, de Pierre Sudreau signe la fin de relations assez conflictuelles. C'est aussi l'année où Béatrice quitte Blois pour Paris. *"Nous avons eu l'occasion de nous croiser à Paris. Petit à petit, nous avons tissé des liens amicaux."* Quand elle apprend son hospitalisation, elle va lui rendre visite aux Invalides. *"J'ai été choquée par sa fin de vie"*, avoue-t-elle. Son bureau (elle est rédactrice en chef-adjointe au service politique du Figaro) n'est pas loin de la dernière demeure de Pierre Sudreau à qui elle rend de fréquentes visites. *"Nous évoquons beaucoup nos souvenirs blésois. Il n'avait aucune aigreur, aucune rancœur, ni rancune… Et plus beaucoup de monde autour de lui. Ses compagnons et amis avaient en grande partie disparu."*

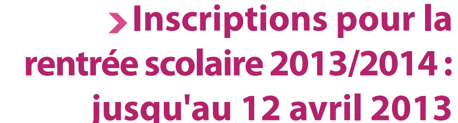
A 92 ans, le résistant, déporté à Buchenwald, préfet, ministre, député-maire avait un attachement très fort avec Blois. *"Il avait été très marqué par ses années à la Préfecture. Il m'en parlait souvent."*

Pierre Sudreau s'est éteint à l'issue d'un déjeuner partagé. Béatrice Houchard avait besoin d'exprimer son chagrin. Ce qu'elle fait dans *"Chambre S 10"*. Avec pudeur

"Forum jobs d'été" Trouver un emploi saisonnier

MARS EST LE MOIS IDÉAL POUR CHERCHER UN PETIT BOULOT ESTIVAL ! Alors, surtout, ne manquez pas le *"Forum Jobs d'été"* mercredi 20 mars de 12h30 à 18h à La Fabrique, 7 rue d'Auvergne. Les plus de 18 ans (et quelques uns dès 16 ans) et leurs parents (un espace leur est dédié en 2013), peuvent y rencontrer des employeurs des secteurs du tourisme/hôtellerie, de l'animation, de l'agriculture, de l'industrie et des services. Objectif : décrocher un emploi saisonnier pour se confronter au monde du travail, commencer à se créer un réseau professionnel, financer ses études, gagner de l'argent de poche. Un Espace volontariat s'ouvre aussi à ceux qui ont envie de s'engager. Et, nouveau cette année, mercredi 13 mars de 14h à 18h, à l'Espace Jorge-Semprun, une journée de préparation pour rédiger son CV, une lettre de motivation et simuler des entretiens, permet de prendre une longueur d'avance. En bonus, pour les absents le 13, une séance de rattrapage au *"Training Job K-Fé"* est possible le 20 mars ! Les organisateurs, la Ville de Blois, Agglopolys et le Bureau d'Information Jeunesse, annoncent plus de 800 offres disponibles et espèrent battre le record de fréquentation de 2012 avec plus de 1 700 visiteurs !

Renseignements : 02 54 44 51 43 – blois.fr



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2013/2014 : jusqu'au 12 avril 2013

Rappel : Pour l'entrée en maternelle, il vous faut retirer un dossier de pré-inscription (au guichet unique, en mairie annexe ou à l'Espace Jorge-Semprun) que vous remettrez au directeur de l'école. Aucune démarche n'est nécessaire pour le passage en classe supérieure ou en primaire, sauf si vous changez de secteur scolaire.

Renseignements : 02 54 44 51 40 ou blois.fr

Participez à la prochaine exposition estivale en bord de Loire !

Pour la 3e année consécutive, la Ville propose une exposition photographique pour animer les bords de Loire cet été. Nouveauté cette année : l'exposition s'ouvre à tous les Blésois, photographes amateurs. Pour participer, adressez votre cliché de Blois (sous format électronique haute définition) à la Ville de Blois, service communication 9 place Saint-Louis ou *web@ville-blois.fr* avant le 17 mai. La thématique 2013 : Blois insolite. Un jury sélectionnera 20 clichés et votre photo grand format sera exposée promenade Mendès-France.

Règlement complet disponible sur blois.fr, voir également page 31.

Le dessin de bd BOUM



L'association bd BOUM prépare la 30e édition de son festival, les 22, 23 et 24 novembre 2013

Agglopolys concerte la population sur la nouvelle offre de transports en commun

Déployée sur le territoire d'Agglopolys à partir du 2 septembre 2013 et confiée à la société Keolis, cette nouvelle offre de transport apportera de nombreuses améliorations : offre adaptée au territoire, temps de parcours plus court sur la majorité des lignes, tarification solidaire adaptée aux différents niveaux de ressources...

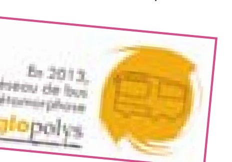
Agglopolys organise des réunions publiques de concertation :

- lundi 4 mars à 19h à l'IUT de Blois (place Jean-Jaurès) pour Blois Centre, Blois Est et La-Chaussée-Saint-Victor

- mercredi 6 mars à 18h30 à l'Espace Jorge-Semprun (25 rue Charcot) pour Blois Ouest, Blois Nord et Villebarou

- jeudi 7 mars à 18h30 à la salle des fêtes de Vineuil pour Blois Vienne, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt

Renseignements : agglopolys.fr



Muséum : nouvelles expositions

La nature annonce-t-elle les caprices du ciel ?

JUSQU'AU 16 JUIN, LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE PRÉSENTE TROIS EXPOSITIONS LUDIQUES ET INTERACTIVES AUTOUR DU CLIMAT. La première ***"Météo de grenouille : les dictons et la météo"*** compare les dictons populaires et les connaissances actuelles en météorologie et climatologie. La seconde ***"Les caprices du ciel, prévoir ou subir ?"*** offre 12 expériences pour mieux comprendre les processus des phénomènes météorologiques et les techniques utilisées par les scientifiques pour les prévoir. Enfin, la dernière **"Le climat en danger"** expose les bouleversements climatiques actuels et à venir et leurs conséquences.

Renseignements : www.blois.fr/museum 02 54 90 21 00



LE CHIFFRE

4

C'est le nombre d'arobases (@) obtenues par la Ville lors de la remise du Label Ville Internet en janvier dernier à Metz, soit 1@ de plus que lors de sa première participation en 2012. Cette distinction récompense la montée en puissance des initiatives de la Ville en matière de politiques numériques.

EN BREF…

› Tranquillité publique

La Ville convie les habitants de Blois Vienne à une réunion d'information, vendredi 22 mars à 18h à l'ALCV. En présence du Directeur départemental de la sécurité publique, du Préfet et du Maire, cette réunion aura pour but d'aborder les questions de sécurité et la prévention des cambriolages dans votre quartier.

› Nouveau découpage de la zone police

Le Ministère de l'Intérieur a annoncé le redécoupage des zones police et gendarmerie sur notre territoire. Ainsi, le périmètre de la zone police de Blois va être étendu à la commune de Vineuil. Marc Gricourt s'était prononcé dès décembre en faveur de ce nouveau découpage tout en insistant sur le fait que celui-ci ne pouvait se faire qu'avec un renfort d'effectifs, afin de couvrir efficacement l'ensemble du territoire et de poursuivre le travail déjà engagé avec l'ensemble des acteurs de la sécurité publique. La municipalité a redit à Monsieur le Préfet fin janvier son attente sur ce point.

› Fête des plantes au château de Cheverny

Le Rotary Club de Blois Sologne vous donne rendez-vous les 23 et 24 mars au château de Cheverny pour la 11e édition de la fête des plantes. Organisée avec le concours de la Société d'horticulture de Loir-et-Cher, la manifestation, dont le profit est redistribué à la recherche médicale, offre une large vitrine de l'horticulture en réunissant les meilleurs producteurs.

Renseignements : rotary-blois-sologne.info

› Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville lundi 25 mars à 18h. La séance est ouverte au public.

N'abandonnez plus votre véhicule hors d'usage ! Agglopolys le collecte et le recycle gratuitement



LES VÉHICULES HORS D'USAGE REPRÉSENTENT UNE SOURCE IMPORTANTE DE DÉCHETS ET UN RÉEL DANGER POUR LES SOLS ET POUR L'EAU. Leur abandon, sur le domaine public ou dans un lieu privé, constitue un risque fort de pollution.

Ils doivent faire dorénavant l'objet, selon la réglementation européenne, d'une dépollution systématique, avant leur élimination et leurs composants doivent être davantage réutilisés ou recyclés.

Agglopolys a décidé d'accompagner les habitants de ses 48 communes dans leur démarche, en proposant un service d'enlèvement à domicile totalement gratuit. Ce service est confié à un centre agréé assurant une traçabilité de traitement et un respect de la réglementation et des objectifs environnementaux.

Pour tout renseignement, appeler le 0 800 77 52 41.

› Démarches administratives : simplification

Depuis le 1er janvier 2013, les mineurs qui souhaitent voyager n'ont plus besoin d'autorisation de sortie de territoire. Un mineur français pourra se déplacer, seul, avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne...).

Renseignements : www.service-public.fr

› Rencontres jeunes chercheurs

Rendez-vous le 23 mars à l'IUT de Blois pour une journée permettant aux jeunes chercheurs en herbe de se rencontrer. Le matin sera consacré aux présentations orales en amphi avec la présence des parents, enseignants et scientifiques.

L'ouverture au grand public se fera de 13h30 à 16h30 avec une conférence donnée par Serge Dos Santos, Maître de conférences à l'ENIVL. L'après-midi se poursuivra avec des stands proposés par les jeunes chercheurs.

Entrée gratuite.
Renseignements : http://catalyse.rjc.free.fr

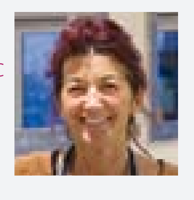
› La Ville en soutien aux associations

Un montant de 4 405 918 € est consacré par la Ville pour l'année 2013 pour soutenir l'activité des associations locales œuvrant dans le domaine sportif, social, culturel, de la jeunesse... Retrouvez la liste des subventions attribuées par la Ville aux associations sur blois.fr, rubrique démarches en ligne / associations et professionnels.

VOS NOUVEAUX COMMERCES À BLOIS

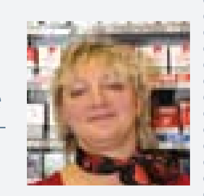
RETROUVEZ CHAQUE MOIS UNE PRÉSENTATION DE VOS NOUVEAUX COMMERCES À BLOIS.

Vue d'en haut



Marion Montaner a ouvert ce commerce de restauration rapide dans un local *"refait à neuf, de A à Z"*, avec un décor et une ambiance jeunes. Paninis, quiches, crêpes, salades, desserts, confiserie. *"Avant tout, ce métier est un plaisir et je mets surtout l'accent sur l'accueil"*, dit la propriétaire qui se veut à l'écoute des demandes de ses clients. Un beau gage de succès.
54, rue Beauvoir - 02 54 74 29 49 - Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 18h

Tabac-presse Le Totem



Huit ans après la vente du tabac *"Le Royal"*, rue Michel-Bégon, Christine Lacaille revient à Blois, pour reprendre ce commerce réputé pour l'amplitude de ses heures d'ouverture. Elle est entourée de quatre salariés et de deux apprentis. Le Totem continue d'offrir tabac, journaux, Loto et, bientôt, PMU.
1, rue Denis-Papin - 02 54 78 67 89
Horaires : 7jrs/7, de 6h30 à 0h30 ; les vendredis et samedis, jusqu'à 1h30

La Pause Cupcake

Bruno Guémin et Françoise Suroy ont ouvert ce salon de thé-pâtisserie dans une des plus vieilles maisons de Blois. Cupcakes sucrés et salés, macarons… aux parfums multiples. *"Moments gourmands et réconfortants"* assurés. Également cours de pâtisserie pour adultes et enfants.
36, rue Saint-Lubin - 02 54 74 33 63
lapausecupcake@gmail.com - www.lapausecupcake.com
Horaires : lundi-jeudi, 11h-19h ; vendredi, 11h-22h ; samedi, 8h-22h ; dimanche, 10h-18h

Ateliermire

Fabrication de meubles et objets en carton, relooking de meubles, aérographie, voilà ce que propose Mireille Poisson. *"Je travaille au souhait des gens et chacune de mes pièces est unique"*. Carton recyclé et aucun produit toxique dans cet atelier ouvert depuis le 18 décembre.
6, rue des Jacobins - 06 84 81 78 90
ateliermire@hotmail.fr - www.ateliermire.sitego.fr
Horaires : du lundi au samedi, de 13h30 à 19h

VOTRE COMMERCE EST NOUVEAU ?
POUR APPARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE, CONTACTEZ-NOUS PAR COURRIEL : *bloismag@ville-blois.fr*



› Plus jamais sans mon artisan !

Vous ne savez pas faire ? N'insistez pas ! Faites appel à des artisans professionnels et à leur savoir-faire ! C'est le message que la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher veut faire passer auprès de la population afin de soutenir l'activité artisanale du département. Nouvelles affiches et nouveau slogan constituent les supports d'une campagne de communication résolument fondée sur l'humour.





> Ouest ①

Le réseau cyclable s'agrandit !

DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE LES QUARTIERS NORD ET LA FUTURE PASSERELLE DE LA GARE, DES TRAVAUX SONT ENTREPRIS DANS CE SECTEUR. Dans les rues Branly et Fénelon, les travaux, portés par Agglopolys, ont débuté mi-janvier pour une durée de 4 mois. Ils comprennent la dépose et la repose de bordures sur ilots et trottoirs, la reprise ponctuelle de la chaussée et le marquage au sol pour créer un couloir réservé uniquement aux bus et aux cycles, il n'y aura donc plus qu'une voie affectée aux voitures et poids lourds (budget : 320 000 €). Dans la rue du Pressoir blanc, le chantier, porté par la Ville de Blois, débutera mi-mars pour une durée de 4 mois. Il consistera en une reprise complète de la voie et des trottoirs pour créer un double sens cyclable sur cette chaussée à sens unique (budget : 455 000 €). Ces deux chantiers, financés à hauteur de 50 % par les fonds européens, favoriseront un meilleur partage de la route pour tous les usagers.



Les travaux de création d'une liaison cyclable rue Edouard Branly ont démarré en janvier



Gestion du patrimoine arboré de la ville

RÉGULIÈREMENT, LA VILLE ENTREPREND UN DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE DE SON PATRIMOINE ARBORÉ AVEC L'OBJECTIF D'APPRÉCIER L'ÉTAT GÉNÉRAL ET MÉCANIQUE DE CHAQUE ARBRE AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DU PUBLIC. Sur la base de l'analyse des principaux résultats obtenus lors du dernier diagnostic, effectué en décembre 2012, il apparaît nécessaire de procéder à l'abattage de certains arbres, malades, parasités par des champignons. Un abattage est préconisé pour les arbres suivants : deux chênes au centre aéré de Cabochon, un cèdre au cimetière Ville, un platane sur le Mail Pierre Sudreau, un tilleul sur les terrasses de l'Evêché, un marronnier, place du Château, sept marronniers place de la République et deux sophoras, place du Colonel Rol Tanguy. En 2012, Blois a procédé à l'abattage de 33 arbres et en a replanté 120. La ville compte 15 000 arbres sur son territoire dont plus de 6 500 arbres d'alignement et 24 hectares de massifs boisés.

Exemple d'un champignon qui parasite le tronc et fragilise l'ancrage de l'arbre



Les deux sophoras situés rue de la Chaîne, parasités par des champignons, seront abattus

Faites vos courses à Blois !

Malgré un contexte général morose, l'activité commerciale se maintient à Blois, témoignant de la variété des services et de la qualité des produits proposés. Un équilibre cependant fragile qui demande l'implication de tous pour perdurer. Visite au cœur du commerce local.

par Camille Jaunet



CHIFFRES CLÉS :

LE COMMERCE DU CENTRE-VILLE

435 commerces et services *(dont 106 établissements relevant d'une enseigne nationale)*

- > **117** commerces pour l'équipement de la personne
- > **93** hôtels, cafés, restaurants
- > **65** commerces de services en agence
- > **57** commerces pour la santé, beauté, hygiène
- > **38** commerces alimentaires spécialisés
- > **36** commerces dédiés à la culture et aux loisirs
- > **24** commerces pour l'équipement de la maison
- > **5** commerces pour les cycles-autos

75 M€ de chiffre d'affaires (hors restauration, services et santé) soit 10 % du chiffre d'affaires développé sur le territoire du SIAB (syndicat intercommunal de l'agglomération blésoise)

2,4 millions de passages annuels

En comparaison : 240 millions € pour Blois Sud (pôle Auchan), 150 millions € pour Blois Nord (pôle Cora), 112 millions € pour le pôle Leclerc

Source : Diagnostic économique et stratégie commerciale du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Blaisois

NON, LE COMMERCE DE PROXIMITÉ NE VA PAS SI MAL À BLOIS ET LE CENTRE-VILLE NE DÉPÉRIT PAS ! COMME PARTOUT, IL VIT, AU GRÉ DES FERMETURES ET OUVERTURES DE MAGASINS. *"L'activité commerciale à Blois est stable,* indique Louis Buteau, adjoint au maire en charge du commerce et de l'artisanat. *Contrairement aux idées reçues, nous ne constatons pas de "fuite" conséquente de clients vers Orléans ou Tours. La principale concurrence se situe dans les zones commerciales périphériques de Vineuil/St-Gervais la Forêt et de Blois Nord."* En témoigne le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale qui décrit *"une offre diversifiée, équilibrée avec un maillage optimum en service de proximité."*
Certes, l'arrivée en centre-ville d'une grande enseigne nationale permettrait d'accroître la fréquentation. Mais la configuration actuelle des locaux commerciaux n'est pas propice. *"Ces enseignes recherchent des surfaces d'au moins 400 m²,* explique Louis Buteau, *et les plus grands locaux disponibles en centre-ville font 150 m². De plus, de nombreux locaux disposent d'appartements à l'étage qui ne sont accessibles qu'en traversant le magasin."* Cependant, l'absence d'une "locomotive commerciale" n'empêche pas les Blésois de faire leurs courses en ville et d'y trouver des produits de qualité !

La diversité est là

Un observatoire du commerce, mis en place en 2011, a dénombré 350 commerces dans le centre-ville : un nombre au-dessus de la moyenne des villes de même taille. *"Nous bénéficions d'une très bonne diversité entre les différents types de commerces (alimentaire, habillement, restauration, jeux, décoration, esthétique, coiffure, culture...),* constate Marc Gricourt. *Et malgré un turn over de quelques boutiques, la situation est plutôt stable."*
Dans les quartiers, des pôles de proximité -Vienne, Foch/Quinière et Lorjou- offrent aux habitants du quartier bien plus que les services de première nécessité *(cf encadré page 17)*.
Enfin, du mardi au dimanche, les marchés animent les quartiers de Blois, offrant une grande variété de marchandises et la possibilité de se procurer des produits locaux *(cf encadré page 16)*.
Plusieurs rendez-vous sont proposés aux consommateurs de bio : un marché spécifique accueille le vendredi soir en Vienne plus de 20 commerçants et notamment les produits bio des Jardins de cocagne ; des paniers garnis de produits de saison sont également proposés à la gare par la Ferme de la Touche aux voyageurs à leur descente du train tous les jeudis soirs.

"Il nous faut cependant rester vigilants et être pro-actifs car il est évident que le commerce de proximité est un élément essentiel de la vitalité d'un territoire, le dynamisme commercial dépend aussi de chacun de nous et de nos habitudes de consommation", explique Marc Gricourt.

DES COMMERÇANTS ENGAGÉS



Récemment élue à la présidence de la Fédération blésoise du commerce, de l'artisanat et des services, Sophie Malapert, gérante de magasins dresse un bilan plutôt positif de l'année 2012. *"Nous avons une grande variété de commerces pour une ville de la taille de Blois. Même si l'on constate des disparités et que certains commerces sont en difficulté, la crise n'a pas eu d'impact majeur sur nos activités."* Autre sujet de satisfaction, les relations avec l'équipe municipale. *"Nous sentons une réelle écoute de la part des élus et la volonté de nous aider."* Parmi les projets de la Fédération à court ou moyen terme, *"la volonté de communiquer davantage entre nous. Nous mettons en place des petits déjeuners de commerçants pour mieux nous connaître et souhaitons développer le nombre de nos adhérents."*
Du côté de l'animation commerciale, le défilé de mode est reconduit, le 20 avril, et une autre animation liée aux métiers de bouche se profile à l'automne. Enfin, les chèques Blois shopping permettent aux employeurs de bénéficier d'exonérations de charges et aux bénéficiaires de faire leurs courses chez les commerçants adhérents. A utiliser sans modération !
www.blois-shopping.com

La Ville mobilisée

La municipalité met en place de multiples actions en faveur du commerce qui contribuent à les accompagner dans leur activité : installation de totems d'information commerciale dans l'hypercentre qui permettent la localisation des différents commerces, guide des commerçants rassemblant toutes les informations utiles (démarches administratives, réglementation commerciale, foires et marchés…) ; guide sur l'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite pour faciliter les démarches de mise en conformité des commerces d'ici le 1er janvier 2015 ; charte des terrasses à destination des cafés et restaurants du centre-ville, afin d'harmoniser l'occupation du domaine public et de le rendre plus attractif, à l'image du patrimoine architectural et historique…

En parallèle, un dispositif d'aide à la rénovation des devantures et enseignes commerciales permet de prendre en charge une partie des frais de travaux : 12 commerçants en ont bénéficié en 2012.

La Ville s'investit également en matière d'animations : Des Lyres d'hiver ou d'été ; soutien d'initiatives des commerçants (mise à disposition du Château pour le défilé de mode…) ; appui en communication ; information sur l'ouverture de nouveaux commerces…

Elle mettra à disposition des artisans locaux, au printemps, le Pavillon Anne de Bretagne pour leur permettre d'y présenter leurs réalisations. Cette maison de l'artisanat d'art a vocation à favoriser les échanges entre les artisans et le public.

Sans oublier le stationnement : gratuité des parkings pendant les soldes en zones vertes ; mise en place dès septembre d'une nouvelle navette qui reliera toutes les 7 à 10 minutes les parcs de stationnement au centre-ville pour un coût modique





Les commerçants du marché bio vous accueillent tous les vendredis soir en Vienne

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES DE BLOIS

> MARCHÉ COTY
Le mercredi de 8h30 à 12h45
rue Pierre et Marie Curie

> MARCHÉ QUINIÈRE
Le jeudi de 8h30 à 12h45
rue Chateaubriand

> MARCHÉ BIO
Le vendredi de 16h à 20h
quai Amédée Contant

> MARCHÉ RÉPUBLIQUE
Le samedi de 8h30 à 17h45
place de la République

> MARCHÉ LORJOU
Le dimanche de 8h30 à 12h45
place Bernard Lorjou

> MARCHÉ DU CENTRE-VILLE
- **Le mardi de 8h30 à 12h45**
place Louis XII
- **Le jeudi de 8h30 à 12h45**
place Louis XII
- **Le samedi de 8h30 à 12h45**
place Louis XII

DES PÔLES COMMERCIAUX DE PROXIMITÉ

Vienne, Foch/Quinière, Lorjou/Avenue de France…, chaque quartier a sa spécificité mais tous offrent de nombreux services !
Par exemple, en **Vienne**, ils sont près de 70 commerçants, la plupart indépendants, et tous professionnels de la distribution et des services. Un quartier qui se définit comme le poumon alimentaire de Blois, grâce aux nombreux artisans des métiers de bouche et au marché bio.

De même, le quartier **Foch/Quinière** regroupe l'essentiel des commerces et services de proximité -esthétique, coiffeur, boulanger, alimentation générale, pharmacie, banques, cordonnier, boucher, atelier informatique, traiteur… Regroupés pour la plupart au sein d'une association *(www.blois-ouest.com)*, ces commerçants motivés proposent de nombreuses animations et réfléchissent à un projet qui fédèrerait tous les commerçants de Blois Ouest.

Quant au quartier **Lorjou/Avenue de France**, il regroupe à proximité du supermarché, une boucherie, un coiffeur, une pharmacie et un laboratoire d'analyses, un tabac presse… A l'image du quartier en pleine mutation, une association de commerçants est en cours de constitution, dans l'objectif de dynamiser et d'animer le quartier.

OÙ STATIONNER À BLOIS ?

Pour faire vos courses à Blois, plusieurs offres de stationnement vous sont proposées :

• **600 places gratuites :**
mail Pierre Sudreau (125 places), parking Edmond Mounin (152 places), berges Mendès France ouvertes du 1er septembre au 30 juin (120 places), parking Saint-Laumer ouvert tous les samedis de 8h à 20h (100 places).

• **1684 places payantes en zones rouge et verte**
(552 places en zone rouge - durée limitée à 2h - au coeur de la ville et 1 132 places en zone verte - durée limitée à 8h - autour du coeur de la ville, dans les quartiers Gare et République).
A noter, le stationnement est payant de 9h à 12h et de 14h à 18h30

• **pour votre stationnement payant, pensez au PIAF :**
petit horodateur individuel électronique, le PIAF facilite vos déplacements. Vous ne payez que le temps de stationnement réalisé et pouvez recharger votre piaf via internet.
Renseignements : service stationnement

• **3 parkings souterrains**
(le parking Château, 416 places, accès avenue Jean Laigret ; le parking Halle aux grains, 366 places, accès boulevard Eugène Riffault ; le parking Valin de la Vaissière, 336 places, accès quai de la Saussaye)

• **les places minute et zone bleue :**
pour vos courses rapides, stationnement limité à 20 minutes avec le disque de stationnement européen.

Renseignements : Service stationnement - Parking Jean Moulin, 11 rue Jean Moulin - Tél : 02 54 70 58 30
Localiser les zones de stationnement sur la carte interactive de blois.fr

2 questions à…

Louis Buteau,
adjoint au maire en charge du commerce, de l'artisanat, de l'urbanisme



Comment la Ville agit concrètement pour le dynamisme commercial ?

Nous proposons aux commerçants différents outils pour faciliter leur quotidien mais travaillons aussi sur l'avenir : la réflexion autour du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et les documents qui y sont associés, nous permettent d'orienter les évolutions économiques et commerciales pour l'ensemble de notre territoire. Dans ce cadre, nous nous dirigeons vers un scénario de développement qui permettrait de renforcer l'attractivité du centre-ville de Blois et de réorganiser les pôles commerciaux de la périphérie tout en maîtrisant leur développement. La municipalité de Blois sera ainsi, avec la Chambre de commerce, attentive aux conditions d'extension de la zone d'activités commerciales de Vineuil.

Quelles sont les conditions de la réussite ?

Un de nos objectifs est de travailler sur l'obtention de cellules commerciales plus grandes pour faciliter l'installation d'enseignes nationales. C'est pour nous un chantier à moyen terme. Mais la municipalité n'est pas le seul acteur du dynamisme d'une ville. Celui-ci passe aussi par une coopération avec d'autres interlocuteurs tels que la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher ou encore la Fédération des commerçants (FBCAS).

Printemps des poètes

Les Brigades d'Intervention Poétique du CIAS du Blaisois sont en ordre de marche. Du 9 au 24 mars, retraités et bénévoles vont vous déclarer, vous conter, vous susurrer, vous chuchoter des poèmes. Si vous apercevez des chapeaux printaniers, des gilets fluo ou si vous entendez le son de la crécelle, les poètes ne seront pas loin ! Marchés, parkings, bibliothèques, écoles… Approchez-vous, c'est gratuit et le plaisir sera au rendez-vous.

Renseignements : 02 54 57 41 23

> Sud
Bourse aux jouets

L'Amicale des parents d'élèves de l'école Bas-Rivière organise sa bourse aux jouets dimanche 10 mars au gymnase Raymond-Etelin de 9h à 18h. Vous y trouverez des jouets, du matériel de puériculture et des vêtements. Entrée libre, 8 € la table pour les exposants (inscription obligatoire), restauration sur place.

Renseignements et réservations : *apebasriviere@gmail.com ou 06 18 00 64 34*

Semaine d'information sur la santé mentale

A l'occasion de la 24e semaine d'information sur la santé mentale, l'UNAFAM 41 organise deux actions phares (entrée libre) avec le soutien de la Ville de Blois : spectacles et goûter au Centre socio-culturel Quinière le19 mars à partir de 14h30 et un Forum partenarial à la Roselière le 20 mars de 10h à 18h.

Renseignements : 06 71 53 24 15 UNAFAM41 / 02 54 44 67 28 - Ville de Blois

> Les élus de quartier à votre écoute

Les élus sont vos interlocuteurs privilégiés sur le terrain : **Geneviève Baraban** pour le quartier Ouest, **Corinne Garcia-Calloux** pour le Nord, **Jean-Michel Bernabotto** pour le Centre, **François Thiollet** pour l'Est et **Jérôme Boujot** pour le Sud. Vous pouvez les contacter au 02 54 44 51 39 ou par email via *blois.fr* (rubrique vie municipale).



© Renaud Pennelle

> Nord
50 ans de la ZUP



POUR FÊTER LE 50E ANNIVERSAIRE DES QUARTIERS NORD, LA VILLE A FAIT APPEL À L'ASSOCIATION BD BOUM POUR CRÉER UNE SÉRIE DE CARTES POSTALES RETRAÇANT L'HISTOIRE DE CES QUARTIERS SOUS FORME DE BANDE DESSINÉE. Elles seront à la fois distribuées aux habitants et utilisées dans le cadre d'une exposition pour valoriser l'histoire de la construction de ces quartiers. L'inauguration du projet aura lieu mercredi 13 mars à 18h à La Médiathèque Maurice-Genevoix (rue Vasco-de-Gama). A cette occasion, deux comédiens de la Compagnie D remonteront le temps pour présenter l'exposition et une conférence sera donnée sur le thème de l'habitat collectif à Blois. Toute l'année 2013 sera jalonnée de différents rendez-vous ouverts au grand public *(plus d'infos dans un prochain Blois mag)*.

Renseignements : 02 54 51 31 00

Faites bouger votre quartier avec le FPH !

LORSQUE LES CITOYENS ONT DES PROJETS D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE LIEN SOCIAL, LA SOLIDARITÉ, LA CONVIVIALITÉ ET LE PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS ET CULTURES, L'ASPECT FINANCIER PEUT SOUVENT FAIRE OBSTACLE. Le Fonds de participation des habitants peut être la solution. Mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville, il est financé par la Ville de Blois et l'ACSÉ. Ce dispositif de proximité s'adresse aux habitants des quartiers Nord, Quinière, Cornillettes et Vienne. Un comité de gestion constitué de personnes ayant déjà été financés et de six associations évalue les demandes et attribue un montant pouvant aller jusqu'à 750 € pour un projet dont les participants assument aussi une part. Pour Corinne Garcia, déléguée à la politique de la ville, *"le FPH n'est pas assez connu et pas assez utilisé, il ne faut donc pas hésiter à faire appel à ce dispositif."*



Renseignements et dépôts de projets : Maison de Bégon, place Mirabeau, 02 54 43 35 36
Téléchargement des documents : www.blois.fr/fph



Claude Leymarios décline Blois en cent dates

À 80 ANS, CLAUDE LEYMARIOS CONTINUE D'APPORTER SA CONTRIBUTION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE EN LOIR-ET-CHER -il en est secrétaire après en avoir été longuement président- et, dans la foulée de ses nombreuses fouilles et recherches, il continue d'écrire. Élevé à Morée à partir de 6 ans, fils d'un père radio navigant à Air France, il a étudié à l'École des pupilles de l'air à Grenoble, mais un souffle au cœur détecté à 15 ans l'a détourné d'une carrière de pilote d'avion. Il a été commercial à Paris, sa ville natale, avant d'arriver à Blois en 1968. D'abord employé à la CRAMA, il est ensuite devenu conseiller culturel du préfet Gérard Bélorgey, a travaillé comme archéologue départemental pour le Conseil général et a appartenu à la première équipe municipale de Jack Lang. Avec ses complices Jackie Despriée et Jean-Marie Lorain, il s'est investi avec cœur au CDPNE et au CDPA. Un premier ouvrage scientifique publié en 1974 a été suivi d'une dizaine d'autres. Le dernier, *"Blois en 100 dates"* (Éd. Alan Sutton), balaie 2 000 ans d'histoire, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au passage du Tour de France 2005. Une page par date ou par personnage, sauf pour Adèle de Blois, née en 1067 et fille de Guillaume le Conquérant pour laquelle l'auteur avoue une affection particulière. À lire absolument pour mieux connaître et mieux aimer Blois !

Autres parutions d'auteurs blésois :
- *"Écrire un sourire/D'un trait ce plaisir/Le frisson de lune"*. Benabdallah Dridj vient de publier chez L'Harmattan *Le soupir des mots*. Fraîcheur de la poésie.
- *Histoire d'une ânesse engagée*, recueil de nouvelles signé Selma et publié aux Éditions Amalthée invite à lire entre les lignes et à méditer sur la valeur de la vie. Plaisant.
- *Le Johann Fichte, éveil à l'autonomie, Le moi et le monde*, chez Payot, d'un ancien professeur du lycée Dessaignes, Philippe Riviale, permet de mieux comprendre la pensée de ce philosophe allemand méconnu.

> Nord
Traque la blatte

L'OPÉRATION *"TRAQUE LA BLATTE"*, MENÉE CONJOINTEMENT PAR LES BAILLEURS SOCIAUX, LA VILLE ET DES ASSOCIATIONS LOCALES, DÉBUTE LE 4 MARS DANS LES QUARTIERS NORD. Les sociétés de désinsectisation vont passer dans chaque immeuble pour les traiter. En parallèle, la Ville va désinsectiser ses locaux municipaux. Pour en savoir plus sur l'éradication de ces nuisibles, rendez-vous sur le stand d'information de l'opération mercredi 6 mars sur le marché Coty.





> Ouest
Nouvelle édition de Festhéa

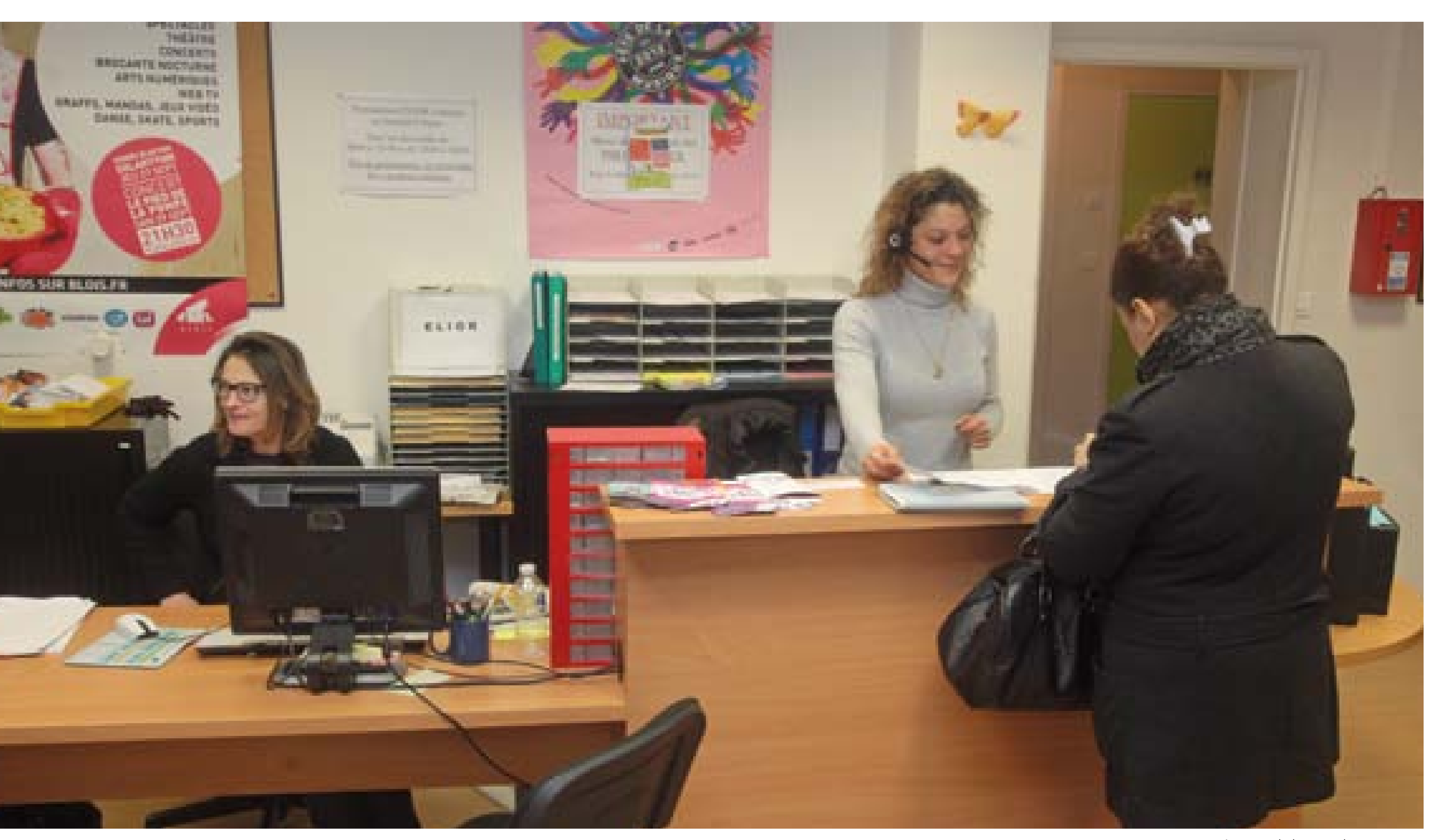
Du 29 au 31 mars prochain, l'Espace Quinière accueille le festival de théâtre amateur : Festhéa. Pour la 4e année consécutive, l'ALEP organise la sélection Région Centre de ce festival qui se donne pour objectif de faire découvrir les plaisirs du théâtre au plus grand nombre et de partager les richesses du répertoire et de la création. Un jury de professionnels et d'amateurs des arts du spectacle désignera la pièce qui ira concourir sur le plan national.

Tarifs : 5 € le spectacle, 8 € le pass journée, 15 € le pass festival
Renseignements : www.alep-blois.org

Chat errant, problème récurrent

Les chats errants se rapprochent souvent des logements et des commerces afin de trouver nourriture et endroit où dormir et loger leurs petits. Il en résulte des nuisances : miaulements, odeurs d'urine, salissures… dont se plaignent les riverains. Le fait de les nourrir -interdit par arrêté préfectoral- aggrave la situation en provoquant leur regroupement et leur *"ensauvagement"*. Aussi, les agents du service Propreté vont désormais enlever systématiquement les gamelles et autres cabanes à chats lors de leur passage sur les lieux publics.

Accueil du public : la Ville certifiée



L'accueil du guichet unique

La Ville de Blois a récemment reçu la certification Qualiville, qui récompense ses efforts en matière d'accueil du public dans les services municipaux et l'encourage à les poursuivre. Blois devient ainsi la première ville certifiée en région Centre. *par Anne-Sophie Perraudin*

JÉRÔME BOUJOT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU PERSONNEL ET BERNARD MÉRIEL, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'ÉTAT CIVIL, INSISTENT : L'OBTENTION DU LABEL QUALIVILLE N'A JAMAIS ÉTÉ UNE FIN EN SOI. Ce n'est que dans un second temps qu'il a été demandé à l'AFNOR (Association française de normalisation) de juger si la Ville pouvait prétendre à cette certification. *"Mais à l'origine, il y a la simple volonté de la municipalité d'améliorer la qualité de l'accueil dans ses services"*, explique Marc Gricourt. Un projet initié dès 2010 par une enquête réalisée auprès de 300 usagers dont le résultat, qui faisait état d'un taux de satisfaction proche de 90 %, n'a fait qu'encourager la démarche : *"Nous savions que nous pouvions gagner en qualité et avons décidé d'aller plus loin,* relate Sylvain Heurtebise, directeur général adjoint en charge de la proximité. *Nous avons recherché des référentiels, constaté l'existence de labels spécifiques et contacté des collectivités engagées, qui nous ont indiqué que le processus était lourd, et invité à nous faire accompagner."*

L'accueil à la loupe

La Ville s'est donc adjointe les services d'un assistant maître d'ouvrage (AMO), lui confiant les missions d'établir un diagnostic précis de l'accueil du public, de proposer une méthode apte à l'améliorer et, sur cette base, d'aboutir à une certification - le label Qualiville (qui distingue les municipalités attentives à la qualité de leurs services) ayant rapidement été identifié comme le plus conforme à la démarche. Au terme d'une analyse poussée menée à la fin du printemps 2011, *"l'équipe de l'AMO a pointé, à juste titre, un certain nombre de dysfonctionnements"*, explique Sylvain Heurtebise en citant notamment des problèmes liés à l'accessibilité, à la signalétique, à la confidentialité des entretiens, à des procédures internes de travail ou encore à l'absence d'instruments permettant d'avoir le retour d'expérience des usagers.

Les services en action

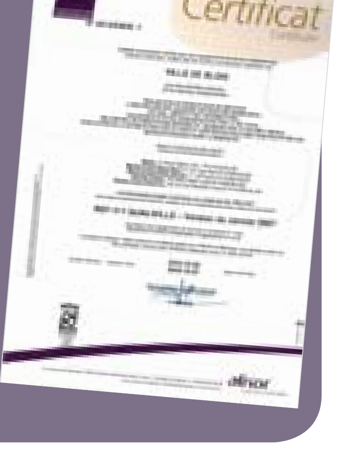
A l'image de ce dernier exemple, qui a abouti l'été dernier à l'installation d'urnes permettant au public de formuler des remarques, les points soulevés par ce diagnostic ont constitué autant d'axes de travail. Des groupes de réflexion ont été composés dans des domaines spécifiques tels que l'accueil physique et téléphonique, la délivrance des actes ou encore l'aménagement des locaux - le tout dans une logique participative et transversale impliquant fortement les agents municipaux. Tandis que ces groupes élaboraient des plans d'action, des travaux étaient réalisés sur différentes structures - de l'aménagement de la signalétique de l'Hôtel de Ville aux déménagements du guichet unique et de la mairie annexe de Vienne, en passant par le réaménagement de celle des quartiers Nord. Autre action concrète : la tenue, en juin et septembre, de formations destinées aux agents concernés par l'accueil.

Un label, et après ?

Grâce à cette dynamique, l'obtention officielle de la certification Qualiville a pu être envisagée dès la rentrée. Après un audit à blanc en octobre, qui a conduit à quelques ajustements en novembre, la Ville a passé le test ultime début décembre. Au terme d'une visite de 3 jours dans les services, l'examinateur de l'AFNOR a rendu un avis favorable - confirmé en commission début janvier et officialisé en février. Mais si le rapport ne relève aucun point de non-conformité, il en désigne quelques uns dits *"de vigilance"*, notamment sur des questions d'accessibilité, de signalétique ou de tableaux de suivi interne. *"Le concept Qualiville ne s'arrête pas à la certification,* commente Jérôme Boujot. *Des audits seront menés chaque année pour s'assurer que nous tenons compte des remarques formulées, par ailleurs nous allons continuer à étendre la démarche à d'autres services en lien avec l'accueil du public."*

TOUJOURS PLUS DE SERVICES A VOTRE SERVICE

La démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil, jusqu'ici, s'est concentrée sur les sites majeurs que sont l'Hôtel de Ville, les mairies annexes, le guichet unique et l'Espace Jorge-Semprun. Mais les structures en contact avec le public sont nombreuses, et il s'agit aujourd'hui de déterminer quelles seront les prochaines à bénéficier de l'élan.



Relations internationales : de nouveaux horizons



Charles Fournier, responsable de la cellule coopération et Benjamin Vételé, adjoint au maire en charge de la coopération

Si l'équipe municipale n'a pas attendu 2013 et le cinquantenaire du jumelage Blois-Lewes-Waldshut pour relancer la politique de relations internationales de la ville, la célébration de cet événement lui permet de réaffirmer sa détermination en la matière.

par Anne-Sophie Perraudin

EN JANVIER, LA FRANCE FÊTAIT AVEC L'ALLEMAGNE LES 50 ANS DU TRAITÉ DE L'ELYSÉE : POUR BLOIS, CE N'ÉTAIT QUE LE PRÉLUDE D'UNE ANNÉE INCONTESTABLEMENT INTERNATIONALE. D'abord parce que la commune fête un autre cinquantenaire important : celui de son jumelage avec Waldshut-Tiengen en Allemagne et Lewes au Royaume-Uni. Actuellement, les trois villes apportent ensemble la dernière touche au déroulement des festivités - qui émailleront toute l'année. A Blois, le point d'orgue démarrera le jour de la Fête de la Musique pour durer tout un week-end, ponctué entre autres d'un grand concert, d'une conférence, de rencontres sportives et de célébrations officielles. Un vaste programme pour le financement duquel une subvention européenne a été sollicitée.

La relation internationale au stade supérieur

La récente création d'une cellule dédiée aux relations internationales témoigne de la volonté de l'équipe municipale de développer, moderniser et structurer la politique extérieure de la Ville. *"Lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, les actions se résumaient à l'accompagnement de petits projets,* relate Benjamin Vételé, adjoint au maire en charge de la coopération et du jumelage. *Marc Gricourt a voulu donner plus de visibilité aux relations internationales, en y consacrant les moyens nécessaires."*
Ainsi ce cinquantenaire représente-t-il pour Blois l'occasion de montrer son dynamisme en la matière. Profitant de l'événement, la Ville a d'ores et déjà entamé avec ses jumelles allemande et anglaise une concertation visant à *"rafraîchir un partenariat dont la pertinence, contrairement aux enjeux du monde dans lequel il s'inscrit, reste inchangée."*

Les descendants du jumelage historique

Entre jumelages (européens) et coopérations (internationales), la ville, en 50 ans, a noué de nombreux liens avec l'étranger. Aussi l'anniversaire du mariage avec Lewes et Waldshut revêt-il une symbolique qui dépasse leurs frontières : *"Au-delà du partenariat historique, c'est toute sa filiation que nous allons célébrer"*, commente Benjamin Vételé en citant les accords conclus avec Weimar (Allemagne), Sighisoara (Roumanie), Urbino (Italie), Cáceres (Espagne), Hué (Vietnam) et Azrou (Maroc). *"La Ville accueillera d'ailleurs en novembre les Rencontres régionales de la coopération décentralisée. A cette occasion, une délégation de Hué sera reçue par la Ville"*, explique Charles Fournier, responsable de la cellule appui aux projets, financements extérieurs et coopération.

Une porte (à double battant) vers le monde

Né en 2011, le partenariat avec Azrou reflète le dynamisme de la politique menée et cristallise tous ses objectifs. D'abord parce qu'il perpétue la tradition d'ouverture de la ville et participe à son attractivité, mais aussi parce qu'il pose le cadre d'une coopération active dans des domaines actuels tels que la jeunesse, le sport, la culture ou le développement économique (et notamment le tourisme). Relayé par des associations, il répond en outre à un enjeu de dynamisme du tissu local cher à la Ville - qui se veut le soutien de tous les acteurs souhaitant s'impliquer dans des projets d'envergure internationale. Enfin, à travers les nombreux échanges qu'il a déjà encouragés, il reflète le premier des objectifs, qui est *"de favoriser la mobilité entrante et sortante et, par là, d'offrir aux Blésois une fenêtre sur le monde"*, conclut Benjamin Vételé

SEMAINE DE LA COOPÉRATION BLOIS-AZROU

En juin dernier, une Journée du Maroc célébrait à Blois le partenariat conclu avec Azrou en 2011. Cette année, c'est toute une semaine qui sera dédiée à la coopération internationale franco-marocaine : **du 18 au 23 mars**, de nombreux événements consacrés animeront la ville, parmi lesquels des expositions, des conférences, des projections cinématographiques ou encore des spectacles de théâtre et de musique.

QUELQUES TEMPS FORTS DU PROGRAMME

Du 20 au 23 mars, programmation cinématographique autour du Maroc - Cinéma Les Lobis

Jeudi 21 mars de 18h à 23h, soirée consacrée à la culture amaghirt (conférence-débat sur la culture amaghirt proposée par le Consulat du Maroc, soirée cinéma : courts-métrages sur la culture amaghirt proposés par le cinéclub d'Azrou en partenariat avec l'association Cinéfil) - Cinéma Les Lobis

Vendredi 22 mars à 18h, conférence-débat sur le développement économique dans la région de Meknes avec un zoom sur le tourisme - Bibliothèque Abbé-Grégoire

Vendredi 22 mars à 20h, soirée spectacle-concert - Halle aux grains

Samedi 23 mars à 14h, projection du film *"La source des femmes"* de Radu Mihaileanu suivie à 16h d'une conférence-débat sur la place des femmes dans l'économie marocaine – Cinéma Les Lobis

Programme complet sur blois.fr

Toute une semaine au féminin



De gauche à droite : Le film "Les violences faites aux femmes, ce qu'en savent les jeunes" présenté mercredi 13 mars à 16h au BIJ ; l'exposition photo "Femme d'ici et d'ailleurs" à découvrir du 4 au 22 mars à la Maison des Provinces ; Marie Cherrier en concert acoustique le 9 mars à 20h30 au centre socio-culturel Quinière

À l'occasion de la Journée mondiale du droit des femmes, Blois organise, du 7 au 18 mars, la 4e édition de *"Elles, une semaine au féminin"*. par Michel Lemay

Pour Isabelle Laumond Valroff, adjointe au maire en charge du droit des femmes, *"l'égalité des droits des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et pour tous. Elle constitue une valeur capitale pour la démocratie. Ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement, mais il doit être effectivement exercé et doit concerner tous les aspects de la vie. Pourtant, en 2013, des inégalités politiques, économiques, culturelles, professionnelles, persistent. C'est pourquoi la Ville, en lien avec 30 associations, souhaite à nouveau marquer cet événement."*

Bien que cette journée existe depuis plus d'une centaine d'années et malgré la Déclaration universelle des droits de l'Homme et l'adoption de lois prônant la parité, des disparités subsistent, même dans les pays occidentaux où les femmes sont encore victimes d'injustices et de violences sexistes. Ailleurs dans le monde, il suffit de rappeler l'image de cette femme afghane froidement abattue, le cas de cette jeune Indienne morte à la suite d'un viol collectif ou l'histoire des Femmes du bus 678 du réalisateur Mohamed Diab. Par ailleurs, rappelle l'élue, *"les femmes doivent tenter de se débarrasser des stéréotypes culturels transmis de générations en générations et oser affirmer leur identité. Elles représentent la moitié de l'humanité et rien n'est opposable au juste respect de leurs droits fondamentaux."*

L'an dernier, les nombreuses manifestations de *"Elles…"* ont rassemblé 3 400 personnes. Cette année, la semaine sera inaugurée par Marc Gricourt, le 8 mars, à 19h30, au centre socio-culturel Quinière, avec la participation de la poétesse blésoise Nicole Lierre. S'étalant sur une dizaine de jours, le programme comprend du cinéma, du théâtre, des exercices oratoires, des débats, des concerts et des expositions

ELLES, UNE SEMAINE AU FÉMININ DU 7 AU 18 MARS

Quelques temps forts du programme

- **vendredi 8 mars, 20h30** - Spectacle Èves…, une pièce de théâtre chaleureuse et fraîche - Centre socio-culturel Quinière
- **vendredi 8 mars, 20h30** - concert Polyphonies d'ailleurs - Chet Nuneta - Espace Jorge-Semprun (5, 7, 8, 10 €)
- **vendredi 15 mars, 19h** - Réflexions - Débat autour *"de la femme et la publicité"* avec des étudiants des lycées Camille Claudel et Sonia Delaunay et la participation de Chris Vientiane - Bibliothèque Abbé-Grégoire (auditorium)
- **samedi 16 mars, 17h** - Projection du film documentaire *"Sexy Inc. Nos enfants sous influence"* de Sophie Bissonnette, sur l'hyper sexualisation des petites filles avec la présence d'un intervenant – La Médiathèque
- **dimanche 17 mars, 15h** - Théâtre *"Quand on vous aime comme ça…"* d'après Histoires d'hommes de Xavier Durringer - Espace Quinière

Programme complet sur blois.fr



Séance photo pour l'inventaire de la collection de l'artiste Ben - œuvre "Regardez Rose prendre…" (2001)

FONDATION DU DOUTE :
LES RELIEFS DE LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

par Anne-Sophie Perraudin

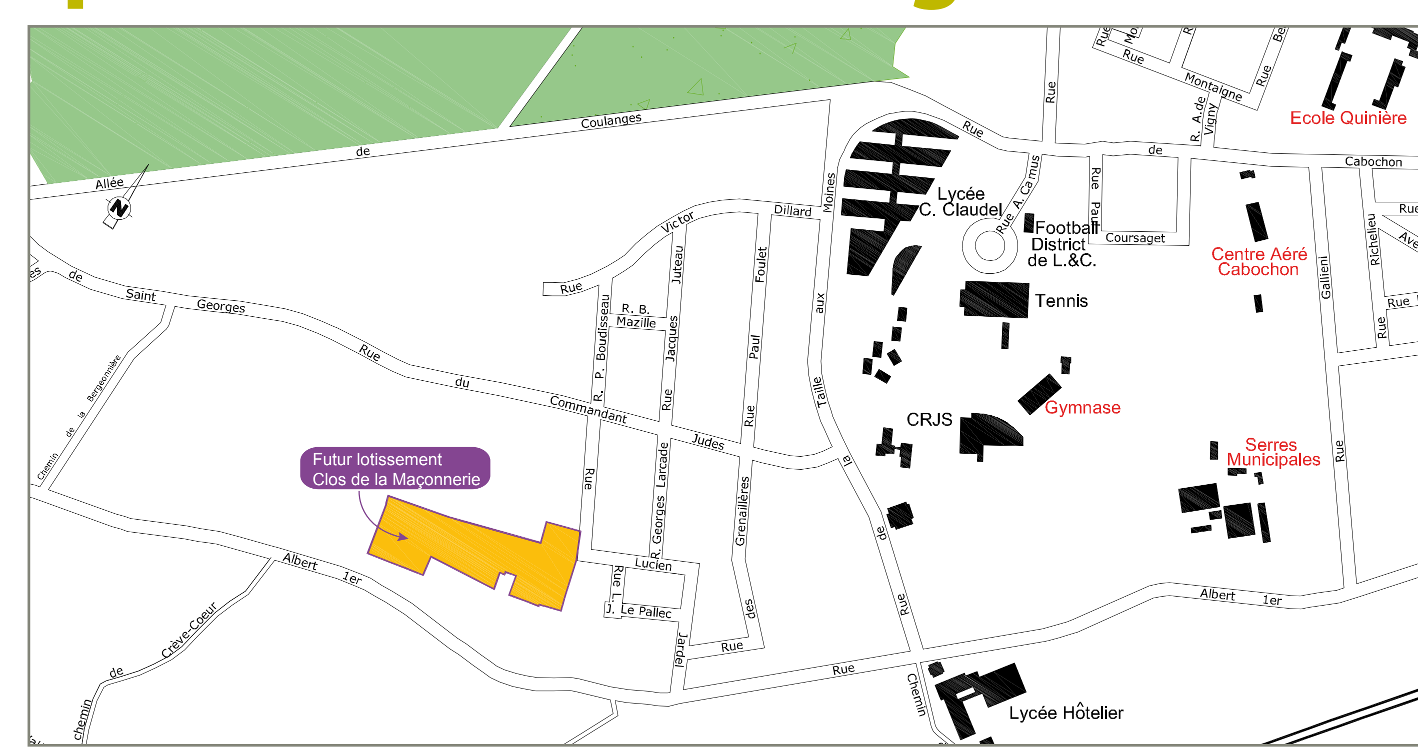
LE PUBLIC DÉCOUVRIRA BIENTÔT LE NOUVEAU VISAGE DU MUSÉE DE L'OBJET, TRANSFORMÉ EN FONDATION DU DOUTE PAR L'ARTISTE BEN, QUI, POUR L'HEURE, TERMINE DE DONNER CORPS À CE NOUVEAU LIEU DE VIE CULTURELLE.

Derrière les portes de la Fondation du doute, qui s'ouvriront au public le mois prochain, c'est l'effervescence. Pour l'artiste Ben, Alain Goulesque et Pierre-Jean Galdin, respectivement concepteur, directeur et conseiller artistique du lieu, l'heure est à l'accrochage - c'est-à-dire à la disposition des pièces de la collection au sein des deux étages qui lui sont consacrés : *"C'est la phase la plus excitante parce que nous devons mettre les œuvres en scène,* s'enthousiasme Alain Goulesque, *établir un jeu entre elles qu'il faut faire partager au futur visiteur."* Tout un art, donc, d'autant que, dans la mesure où *"Ben ne veut pas faire un musée mais un lieu dans lequel vit en permanence l'esprit Fluxus qu'il défend"*, il s'agit d'un *"accrochage singulier"* qui, bien que quelques plans aient été préétablis, *"ne peut être pensé qu'en direct"*. C'est la raison pour laquelle l'artiste a attendu que la grande majorité des pièces ait rejoint Blois pour entamer cette délicate opération.

"UN LIEU EN MOUVEMENT"

En tout, trois voyages ont été nécessaires pour acheminer à la Fondation du doute les œuvres qui y seront exposées, deux provenant de Nice où réside l'artiste, et un de Milan où se situe la fondation Mudima dirigée par Gino di Maggio, qui prête certaines des pièces de sa collection. C'est ainsi que le pavillon d'exposition qui se dresse au cœur de la cour intérieure de l'ancien couvent des Minimes s'est transformé, depuis la fin du mois de janvier, en un entrepôt bouillonnant d'activité. *"Une exposition comme celle-ci demande un travail conséquent entre la réception des œuvres et l'accrochage"*, explique Alain Goulesque en citant le déballage, le constat de l'état des pièces, leur restauration éventuelle, la constitution de l'inventaire ou encore la photographie de chaque œuvre. Car, parallèlement à l'accrochage, il faut également préparer les divers catalogues, entre autres documents tels que fiches pédagogiques et commentaires des visites guidées. Un véritable branle-bas de combat, donc, pour mettre en route une machine qui n'est pas près de s'arrêter - puisque la Fondation du doute est appelée à devenir, conformément à l'esprit Fluxus, *"un lieu en mouvement"*

Un nouveau lotissement quartier Saint-Georges



Tout juste au nord de la rue Albert 1er, la Ville crée un nouveau lotissement dans le quartier Ouest. Les premiers habitants pourront emménager au cours de l'année 2014. *par Michel Lemay*

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire menée par la municipalité : *"Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de la population, favoriser l'accès au logement et gagner de nouveaux habitants font partie de nos préoccupations premières. Pour se faire, j'ai souhaité la création d'un lotissement communal, le premier depuis des années,"* explique Marc Gricourt. Baptisé Clos de la Maçonnerie, le lotissement compte 22 lots (parcelle d'environ 500 m²) dont 14 en accession libre. Quatre lots sont réservés à des familles à revenus modestes via une opération portée par un office de construction HLM. Les quatre autres lots sont destinés à des propriétaires que des revenus, ne dépassant pas un certain seuil, rendent éligibles à l'obtention d'un prêt à taux 0. Afin de favoriser l'accès à la propriété pour les citoyens moins fortunés, la Ville bonifiera le foncier avec des prix au mètre carré différents suivant les trois catégories de lots prévues.

Pour mener à bien ce projet, la Ville sera accompagnée par le Conseil en architecture, urbanisme et environnement, le CAUE 41, qui relève du Conseil général. Cet organisme apportera un éclairage aux particuliers pour des détails aussi pratiques que l'implantation en fonction de l'ensoleillement, la disposition côté sud des pièces à vivre, les matériaux les mieux adaptés, la possibilité d'utiliser l'énergie solaire... Ces conseils permettront de se conformer aux règles BBC (Bâtiment à basse consommation) ou à la RT 2012 (réglementation thermique), en matière de chauffage, d'eau chaude et de ventilation.

Le lotissement ayant été conçu suivant une approche environnementale, les nouveaux propriétaires seront invités, par exemple, à bâtir des maisons accolées afin de diminuer la consommation énergétique, à garder obligatoirement une bande de 7 mètres en fond de terrain pour la plantation d'arbres et à s'adapter à la voirie de type *"partagée"* qui sera aménagée. Celle-ci sera sans trottoir et comportera une noue paysagée pour l'évacuation des eaux pluviales.

Entreprises en 2011, les démarches en vue de la réalisation du Clos de la Maçonnerie prennent ce mois-ci un nouvel élan avec la tenue d'une réunion d'information, le mercredi 20 mars, à 18 heures, salle Jean-Cros (131 route de Châteaurenault). Les travaux de voirie devraient débuter vers la fin de l'été. Si tout va bien, les premiers permis de construire -qui auront au préalable obtenu l'avis conforme du CAUE- devraient être déposés en mairie vers la fin de l'année et les premières maisons apparaître courant 2014

Réunion d'information, le mercredi 20 mars, à 18 heures, salle Jean-Cros

Un site web pour les Archives de Blois



par Frédéric Pavy

Dernier né des projets numériques de la Ville, découvrez le site web des Archives de Blois, qui traduit la volonté affichée de rendre accessible au plus grand nombre une partie du patrimoine écrit et illustré de la ville de Blois. Il s'adresse ainsi aux personnes qui s'intéressent à l'histoire locale autant qu'à celles simplement désireuses de découvrir Blois à travers des documents d'archives.

Un site dédié à la consultation de documents et régulièrement enrichi

Dans la rubrique *"Archives numérisées"*, il vous est d'ores et déjà possible de consulter les fonds suivants : délibérations du conseil municipal de 1565 à 1989 ; le plus ancien compte de la ville, remontant à 1517-1518 ; des représentations des rues de Blois au début des années 1930 et après les bombardements de juin 1940 (dessins d'Etienne Gaudet).

Prochainement, seront mis en ligne de nouvelles séries de documents parmi lesquelles les anciens actes d'état civil et les registres paroissiaux de la ville, les bulletins municipaux de 1966 à 2001 ou encore les délibérations du Bureau central de Charité et du Bureau de bienfaisance (ancêtres du CIAS du Blaisois) de 1792 à 1854.

Des expositions virtuelles

Régulièrement, vous retrouverez dans la rubrique *"Les petites expos"* une sélection de documents commentés mettant en avant un thème de l'histoire locale. Pour l'ouverture de leur site, les Archives vous proposent un retour sur la Loire à vapeur au XIXe siècle, les débuts de la gare de Blois ou encore l'histoire du bâtiment 6, rue Franciade qui abritera la Fondation du doute.

Chaque mois, un zoom sur un document original

Avec *"Le doc du mois"*, les Archives mettront en avant un document particulier extrait de ses fonds. Pour ce mois-ci, découvrez une photo représentant une poignée de main à trois peu banale !

INTERNET AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE.

Les opérations de numérisation d'archives régulièrement lancées par la Ville de Blois contribuent à protéger les documents les plus fragiles et les plus demandés en remplaçant la consultation des originaux par leur copie numérique notamment accessible sur Internet.

Des outils d'aide à la recherche et des infos pratiques

Vous souhaitez savoir quels documents sont conservés ou préparer votre passage aux Archives de Blois, ce site met également à votre disposition inventaires et outils pratiques au rythme de leur réalisation.

Pour contacter les Archives ou obtenir des informations pratiques à son sujet (heures d'ouverture, plan d'accès, …), rendez-vous sur *www.archives.blois.fr* !



DEMANDE DE PASS VILLE DE BLOIS

N° CARTE : ....

DATE : ....

NOM du titulaire : ....

PRENOM du titulaire : ....

ADRESSE : ....

....

MAIL : ....

TELEPHONE FIXE : ....

TELEPHONE MOBILE : ....

NOM ET PRENOM du 1er enfant de moins de 18 ans :

....

NOM ET PRENOM du 2e enfant de moins de 18 ans :

....

■ *Coupon à renvoyer avec un justificatif de domicile à : Ville de Blois - Direction des affaires culturelles - 17 mail Clouseau - 41000 Blois*

• Je souhaite recevoir chaque mois par courriel les offres du Pass (avant-premières, visites privilèges, etc.)

☐ oui ☐ non

Les informations recueillies lors de la demande du PASS font l'objet d'un traitement informatique destiné à informer les titulaires du PASS de la programmation culturelle de la Ville et de ses partenaires. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction Culture, Tourisme - Mairie de Blois - 41000 Blois. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

SIGNATURE

LIVRE

Le coup de cœur DES BIBLIOTHÈQUES DE BLOIS-AGGLOPOLYS

L'embellie de Audur Ava Olafsdottir (Editions Zulma)

C'est l'histoire d'une femme libre et d'un enfant prêté, le temps d'une équipée hivernale autour de l'Islande. Délaissée par son mari, la narratrice entreprend de parcourir son pays, au moment où sa meilleure amie lui confie son fils de quatre ans, Tumi, petit garçon presque sourd avec de grosses lunettes.
Commence alors un voyage sur cette île noire, où l'on se laisse emporter au fil des paysages, tandis que la narratrice et le petit Tumi apprennent à se connaître et à communiquer. Des personnages très attachants, des situations parfois cocasses, un humour fantasque font de *L'embellie* un roman fascinant, au même titre que son précédent roman, *Rosa candida*, paru aux éditions Zulma.

Ce livre est à la disposition de tous dans les bibliothèques Abbé-Grégoire, La Médiathèque (anciennement bibliothèque Maurice-Genevoix).

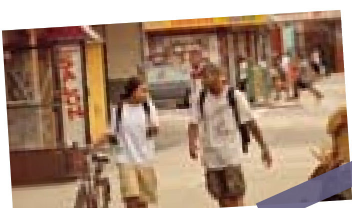


FILM

Le coup de cœur DE CINÉFIL

Gimme the loot d'Adam Leon (Etats-Unis)

Malcom et Sofia sont de jeunes graffeurs qui arpentent les rues de New York pour couvrir de leurs noms les murs de la ville. Lorsque l'un de leurs tags disparaît sous un autre graffiti, les deux adolescents se lancent le défi de leur vie : tagguer la pomme géante du Shea Stadium. Pour cela, une seule contrainte et pas des moindres : trouver les 500 dollars nécessaires pour que le gardien de nuit les fasse entrer incognito… Entre rivalités de gangs et petites combines, parviendront-ils à prendre leur revanche ?



A l'affiche au cinéma Les Lobis du 21 février au 1er mars.



SPECTACLE

Le coup de cœur DE LA SCÈNE NATIONALE

Le Festival *L'effet scènes*



Premier réseau de décentralisation culturelle, envié dans toute l'Europe, les 71 Scènes nationales produisent, coproduisent et accueillent chaque saison l'essentiel de la création d'aujourd'hui. Pour la 3e année consécutive, elles proposent un temps fort, du 18 au 24 mars, *L'effet scènes*, pour témoigner d'un engagement sans faille auprès des artistes. Ces lieux totalisent chaque saison 3,5 millions d'entrées et soutiennent 400 créations.
À Blois comme ailleurs, en poussant la porte de votre théâtre, vous partagerez la vision essentielle que se fait l'équipe de la HaG d'un art vivant, citoyen, accessible à tous et pleinement inscrit dans la vie de la cité !

NOTRE PRINTEMPS, jeudi 21 mars, 20h30 - Par le collectif Das Plateau
Du théâtre-cinéma qui porte un certain regard des trentenaires d'aujourd'hui sur la jeunesse des années 70. *Pour ce spectacle : tarif abonné pour tout le monde ! (de 13 € à 7 €)*

Renseignements : 02 54 90 44 00 / www.halleauxgrains.com

agenda

CINEMA
"LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, CE QU'EN SAVENT LES JEUNES"
- Mercredi 13 mars à 16h au BIJ, 15 avenue de Vendôme
- Jeudi 14 mars à 10h, 14h et 16h, auditorium de la Bibliothèque Abbé-Grégoire

Dans le cadre de la semaine *"Elles, une semaine au féminin"* du 7 au 18 mars, le Bureau information jeunesse (BIJ) propose des projections du film interactif *"Les violences faites aux femmes, ce qu'en savent les jeunes"*. Ce film, à l'initiative d'Eric Tellitocci, a été réalisé à partir de témoignages de jeunes recueillis par le BIJ. Projection suivie d'un débat participatif animé par le BIJ en collaboration avec le Planning Familial et d'un goûter.
Programme complet de cette semaine sur blois.fr

CONCERT
APOLLINE
Vendredi 22 mars à 20h30, Chato'do

Un rendez-vous à ne pas manquer puisque le groupe fêtera, lors de ce concert événement, la sortie de son 1er album *"No longer rain"*. C'est en 2011 que les 5 d'Apolline, tous issus de la scène rock, composent ensemble et que l'alchimie opère. A leurs textes emprunts de poésie viennent se mêler des mélodies accrocheuses et envoutantes teintées de rock anglo-saxon et de sonorités plus modernes. A la sortie du 4 titres *"L'accidentelle"*, en avril 2012, enregistré au studio Kalamo'Prod, suivra le mois suivant un contrat avec le label M&O Music. Tout pour faire une carrière prometteuse...
Entrée gratuite
Renseignements : www.apollineofficiel.com

1 — 13/03 Cinéma



2 — 22/03 Concert



L'agenda des sorties sur blois.fr

3 — 24/03 Carnaval



4 — 28/03 Thé dansant

THÉ DANSANT
Jeudi 28 mars de 15h à 20h, Château royal

Le CIAS du Blaisois vous invite à un thé dansant prestigieux dans un cadre royal : accueil chaleureux, décor soigné, tables ornementées, musique entraînante… Avec l'orchestre de Ludovic Bouet, les amateurs de danse y trouveront leur bonheur. Pouvoir valser (entre autres) sous le regard de la statue de Gaston d'Orléans n'est pas donné à tout le monde... Ne manquez pas cet événement insolite et empli de magie !
Tarif : 10 € (boisson et pâtisserie comprise).
Réservation obligatoire : 02 54 57 41 23

CARNAVAL
Dimanche 24 mars à 16h, place du Château

Cette année, la compagnie Transe Express vient présenter son spectacle *"Les Tambours de la Muerte"* qui tire son inspiration des fêtes de la mort au Mexique, fêtes traditionnellement joyeuses. Venez tous déguiser en *"fantômes, zombies et petits squelettes"* pour que l'ambiance soit encore plus délirante ! A noter, des ateliers seront organisés afin de présenter au public un flash mob consistant à chorégraphier le titre *"Thriller"* de Michael Jackson (chorégraphie simplifiée et accessible à tous). Cette chorégraphie sera orchestrée par Abderzak Houmi et ses danseurs, de la Compagnie X-Press.
Tous les détails sur blois.fr

tribune

Majorité municipale

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

Mariage pour tous : liberté de choix, égalité de tous

Mettre fin à une discrimination, sécuriser les familles homoparentales, reconnaître la filiation, prendre acte que la société française a changé : les arguments en faveur du mariage pour tous sont nombreux.

Il s'agit simplement de reconnaître par la loi, une réalité sociale, déjà reconnue par la plupart de nos voisins européens depuis plus de 10 ans. À notre connaissance, ces pays n'ont pas sombré dans la décadence ! Mettre fin à une inégalité de traitement entre les différentes formes de couples, entre les différentes formes de famille, voilà le propre de cette loi. Elle ne supprime pas de droits, elle en crée.

Nous pensons que le mariage pour tous, c'est avant tout un combat pour l'égalité de tous. Dans une République laïque, on ne juge pas les citoyens en fonction de leur genre, de leurs origines, de leurs convictions religieuses ni de leurs orientations sexuelles. Le rôle du législateur n'est pas d'inciter les gens à adopter telle ou telle conception du couple ou de la famille, mais de protéger. Protéger toutes les familles et tous les enfants de ces familles.

Il s'agit d'une loi équilibrée, fruit d'une évolution de la société française, qui soutient majoritairement ce projet à en croire les derniers sondages sur cette question. Cette proposition figurait par ailleurs parmi les engagements de François Hollande, les socialistes n'ont jamais caché leur souhait de voir le mariage pour tous s'appliquer le plus rapidement possible.

Contrairement à ce qui a été dit, il n'y a pas de passage en force sur le sujet. Nous avons joué cartes sur table depuis le début et chacun a pu exprimer ses positions.

Pour ses détracteurs, cette loi fragiliserait le modèle familial et entraverait le développement de l'enfant. Il est utile de rappeler que l'ensemble des études sur les familles homoparentales et le développement de l'enfant ont abouti au même résultat : il n'y a pas de différence notable entre un enfant issu d'une famille homoparentale et un enfant issu d'une famille hétéroparentale.

Nous l'assumons, cette loi sert également à lutter contre l'homophobie. On le sait, l'homophobie est l'une des premières causes de suicide chez les jeunes. Le fait de se déclarer homosexuel est encore discriminant de nos jours. Les propos tenus par certains responsables politiques, religieux ou associatifs lors de ce débat rappellent à quel point la lutte contre toutes les formes de discriminations demeure un combat de tous les jours.

Cette loi sur le mariage et l'adoption, c'est l'égalité des droits, la reconnaissance de l'ensemble des familles, la fin de nombreuses discriminations et un cadre juridique qui sécurise la vie quotidienne de milliers d'enfants et de parents.

LES VERTS

Plan local d'urbanisme : pourquoi contre ?

Aujourd'hui l'équivalent d'un département de terres agricoles disparaît tous les 7 ans en France. Les zones naturelles préservées par le PLU le sont surtout du fait de contraintes : forêt, Vienne... Ce n'est pas le cas des zones agricoles, et, sans négociation possible, 59 ha de terres très fertiles sont promis à de futures zones d'activités. Préambule à une sortie d'autoroute ? Il coûte malheureusement moins cher de bétonner des champs plutôt que de repenser l'étalement économique. D'autres leviers existent : reconquête des friches, mutualisation des stationnements...
Nous vous invitons à consulter le PLU, plus d'informations sur notre blog.
Les Verts : http://envertavecblois.overblog.com
Catherine Fourmond, François Thiollet et François Bourdillon

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

2013 une année difficile

On aurait voulu être optimistes pour cette nouvelle année, mais la crise financière frappe de plein fouet les plus démunis et renforce les inégalités. La restriction des dotations de l'état, notre volonté de ne pas alourdir les impôts locaux font que nous avons soutenu un budget réaliste, sauvegardant l'essentiel de l'action publique dont la ville a les compétences. Au delà cette volonté politique, cela se fait aussi grâce aux agents de la ville par les efforts réalisés dont nous saluons l'efficacité. Nous ne baisserons pas les bras et lutterons à tous les niveaux pour que les injustices sociales diminuent sans se tromper de combat : le libéralisme et ses délocalisations, le chômage et la perte des compétences professionnelles et économiques de notre pays.
Laurianne Delaporte, Odile Soules et Françoise Suss-Godeau

Oppositions

A la suite d'une nouvelle modification d'organisation, l'opposition municipale se décompose désormais ainsi : un groupe UMP, UDI et apparentés et un groupe Blois avenir.

GROUPE UMP, UDI ET APPARENTÉS

En ce début d'année deux décisions qui ne seront pas sans conséquences pour nos finances…
Localement. En mai 2011, la Majorité municipale décidait de reprendre en régie le stationnement de surface…tout naturellement lors du dernier Conseil de l'année 2012, la Majorité proposait la résiliation unilatérale avec VINCI du contrat de délégation de service public concernant le stationnement en ouvrages qui courrait jusqu'en 2023. Il serait surprenant que VINCI ne demande pas une indemnité. Affaire à suivre.
Au niveau national, la réforme tant attendue des rythmes scolaires ne semble pas faire l'unanimité (dans la famille des mécontents : il y a les parents d'élèves, les communes bousculées dans leurs organisations et leurs finances-cout pour Blois environ 1 millions d'euros en année pleine-mais aussi les enseignants). Le Maire vient d'ailleurs d'annoncer le report pour la rentrée 2014 (concertation oblige) Tiens donc après les municipales.
Ces deux décisions à conséquences financières seront à intégrer dans l'élaboration des budgets dès 2014. Financées comment ? L'Avenir le dira.
Jacques Chauvin, Annick Gomez, Véronique Reineau, Jean-Claude Derré, Michel Géant

GROUPE BLOIS AVENIR

Le quartier gare : un échec à la hauteur de l'ambition. Voici 4 ans il s'agissait, rien de moins, que de réaliser un nouveau centre ville ; une passerelle reliant les quartiers nord et centre, un complexe économique de part et d'autre de la gare, un espace culturel, des logements, des parkings... Aujourd'hui rien de tout cela ne s'est réalisé. On note un dépassement invraisemblable des coûts de la passerelle dont on peut craindre qu'elle ne se fasse jamais et un concours d'architecture du site qui aura été financé en pure perte.
Aude Lavasier, Michèle Thiercelin, Michel Lanoue

EXPO-SITION PHOTOS BLOIS GRAND FORMAT #3

PROMENADE MENDÈS FRANCE
THÈME : BLOIS INSOLITE

APPEL À PARTICIPATION

VOUS ÊTES BLÉSOIS, PASSIONNÉ DE PHOTOS ? ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS SUR LE THÈME « BLOIS INSOLITE » AVANT LE 17 MAI



20 photos seront sélectionnées par un jury et seront exposées sur des panneaux de 3 x 2 mètres promenade Mendès France durant l'été

Envoyez vos photos à la Ville de Blois
(fichier jpg, au minimum 300 dpi au format 30x20 cm)
Service communication
9 place Saint-Louis - 41000 Blois
web@ville-blois.fr

Renseignements :
Ville de Blois - Tél. 02 54 44 50 50
Règlement disponible sur blois.fr





Dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes
Conférences • Débats • Expositions • Ateliers
Renseignements au 02 54 44 50 60
Programme complet sur :
www.blois.fr
Elles
une semaine
au féminin
4e édition
7 au 18 mars 2013
Blois
Elles et l'art
Elles et leur engagement
Elles et la prévention
Elles et le sport
Graph : www.creaxis.fr
BLOIS